BURKINA FASO

Région de la Boucle du Mouhoun

(118,486 PDI, Source CONASUR 28/02/2023)

Rapport mensuel Monitoring de Protection - Mars 2023

5,320 Personnes en déplacement

17 Incidents enregistrés avec 38 victimes

Photo de quelques effets (valises, nattes, ustensiles,etc. …) de certains ménages PDI issues du village de Zaba, exposées à l'air libre par le manque d'abris dans la ZAD du secteur 05 de Dédougou, le lundi 06 mars 2023.

I. Résumé

Au cours du mois de mars 2023, la situation sécuritaire et de protection dans la région de la Boucle du Mouhoun est restée préoccupante. Au total, **17** incidents de protection ont été enregistrés dans **neuf (09)** communes. Ces incidents ont fait **38** victimes directes dont **36** hommes **et deux (02)** femmes. ***(Sources de données, voire KoBo Collect du rapport flash N°19 au flash N°35).*** Les présumés auteurs sont principalement les **GANE** (**94,12%)** et les **FDS (5,8%)**. Au titre des catégories de violations des droits humains, on a :

- **Huit (08) cas** d'atteintes au droit à la vie ayant fait **19 victimes** dont **18** hommes et **une** femme. ***(Sources de données, voire KoBo Collect rapport flash N°19, N°20, N°21, N°27, N°29, N°32, N°33 et N°37).***
- **Quatre (04) cas** d'atteintes au droit à la propriété avec **trois (03) victimes,** dont **deux (02)** hommes et **une** femme. ***(Sources de données, voire KoBo Collect rapport flash N°22, N°27, N°34 et N°35).***
- **Sept (07) cas** d'atteintes au droit à l'intégrité physique et/ou psychique ayant fait **15 victimes**, toutes des hommes. ***(Sources de données, voire KoBo Collect rapport flash N°23, N°24, N°25, N°26, N°27, N°30, N°31).***
- **Trois (03) cas** d'atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de la personne dont a été victime **un** homme. ***Sources de données, voire KoBo Collect rapport flash N°26, N°27 et N°28).***

Au cours de ce mois, les incidents de protection enregistrés font état d'une augmentation des cas de menaces et ultimatum. En effet, **sept (07)** cas ont été enregistrés contre **cinq (05),** le mois dernier. Cela dénote la persistance des GANE dans leur projet de s'installer dans plusieurs zones stratégiques de la région. On constate également le maintien des opérations militaires dirigées par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) dans différentes zones de la Boucle du Mouhoun, en particulier dans les provinces du Sourou, Nayala, Banwa et la Kossi. Ces opérations ont permis de réduire les activités des groupes armés non étatiques (GANE) dans certaines localités. Cela pourrait expliquer la réduction du nombre d'incidents et de victimes à la baisse courant ce mois **(17 incidents et 38 victimes)** par rapport au mois dernier **(22 incidents et 128 victimes).** Certes une accalmie est perceptible de façon générale, mais la province du Nayala fut sous forte influence des GANE durant le mois de mars. On constate des incursions dans plusieurs localités, des menaces proférées, des ultimatums avec comme effets immédiats des déplacements internes forcés vers Dédougou, Toma et autres localités sécurisées. Les déplacements sont effectués à pied, charrettes, motos, tricycles, etc. sans le maximum de vivres et effets. À cet effet, la direction provinciale en charge de l'action humanitaire a dénombré environ **1,925** personnes déplacées à Dédougou à la date du **25 mars 2023**. Les motifs de ces exactions commises par les GANE seraient liés aux suspicions de collaboration de la population avec les FDS, à l'enrôlement des habitants dans les rangs des VDP et à la position stratégique de certaines localités. Au regard des flux de déplacements, une évaluation rapide de protection (ERP) a été réalisée à Dédougou du 13 au 15 mars 2023 afin de déterminer les besoins urgents de protection au sein de ces personnes nouvellement déplacées et de formuler des recommandations à l'endroit des acteurs humanitaires. Dans la dynamique de renforcer la collaboration avec les services techniques étatiques, l'ONG INTERSOS a initié deux missions de suivi et de supervision, respectivement les 21 et 23 mars 2023 à Dédougou. La première mission a été effectuée en collaboration avec les services de l'Observatoire Régional de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires (OREPREGECC) à travers notamment le Directeur Régional des Droits Humains (DR/DH) et le conseiller technique du Gouverneur ; tandis que la seconde a été réalisée avec les services de l'action humanitaire de la région, notamment le DR/DH et le Directeur Provincial de l'Action Humanitaire (DP/AH) du Mouhoun. En outre, une émission

radiophonique sur la cohésion sociale a été réalisée et diffusée sur les antennes de la radio SALAKI émettant sur la fréquence 101.1, le 21 mars 2023 avec la participation de l'OREPREGECC.

II. Couverture géographique

- ### Zones couvertes

Les zones couvertes sont au total **26** communes pour les six (**06**) provinces de la région. Sur les **26** communes, **16** communes sont difficiles d'accès par rapport aux **10** autres communes qui sont accessibles.

10 communes couverte en présentiel : Boromo, Pa, Siby, Solenzo, Dédougou, Ouarkoye, Bondokuy, Toma, Tougan et Nouna.

16 communes à distance : Kouka, Douroula, Gassan, Yaba, Yé, Di, Gomboro, Kassoum, Kiembara, Lankoue, Toeni, Bourasso, Bomborokuy, Djibasso, Barani et Madouba.

La situation de la couverture géographique au cours du mois se présente comme suit :

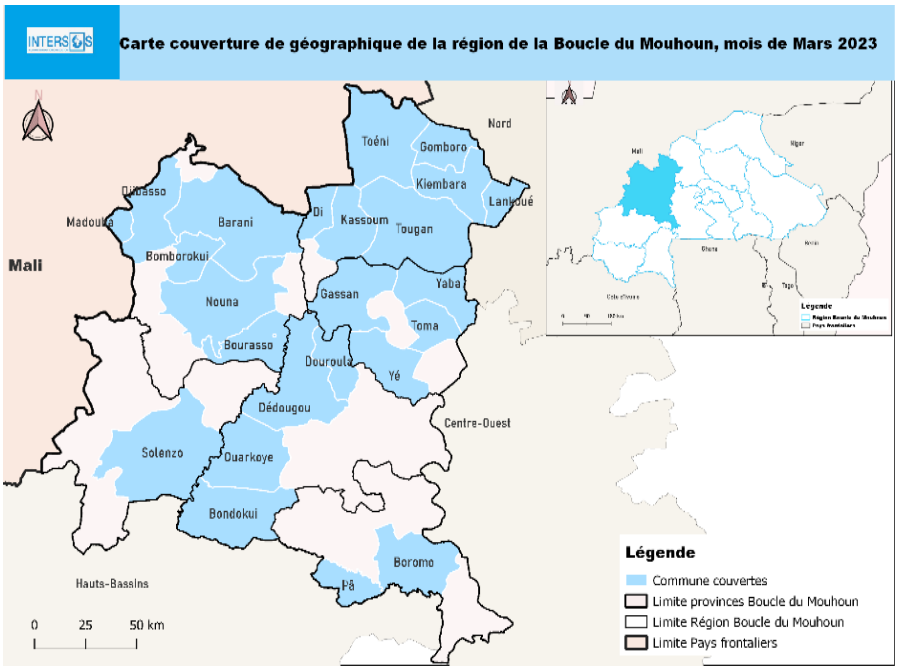

- **La province des Balés :** (Communes de Boromo, Pa et Siby)
- **La province des Banwa :** (Communes de Kouka et Solenzo)
- **La province du Mouhoun :** (Communes de Dédougou, Ouarkoye, Bondokuy et Douroula)
- **La province du Nayala** (Communes de Toma, Gassan, Yaba et Yé)
- **La province du Sourou** (Di, Tougan, Gomboro, Kassoum, Kiembara, Lankoue et Toeni)
- **La province de la Kossi** (Bourasso, Bomborokuy, Nouna, Djibasso, Barani et Madouba)

- ### Accessibilité

Avec le concours de **l'OSC APPEN** et les réseaux communautaires établis, les activités du monitoring de protection dans la région ont été réalisées dans 10 communes en présence physique et dans 16 autres à distance. Cependant, en plus des difficultés liées à la présence de GANE, d'autres contraintes ont été rencontrées, notamment le problème de réseau téléphonique dans certaines localités à cause du sabotage des installations par les GANE, le risque de mines ou d'engins explosifs improvisés (EEI) sur certaines voies et l'indisponibilité de carburant dans certaines localités.

- **Méthodologie de collecte d'informations**

Le dispositif du Monitoring de Protection (Projet 21) dans la région de la Boucle du Mouhoun respecte le principe de localisation en mobilisant **deux (02)** organisations de la société civile partenaire qui sont l'OSC APPEN et l'OSC SALAKI (en cours de finalisation). Cette collaboration permet de renforcer la couverture géographique de l'ONG INTERSOS et d'atteindre des communes et des villages plus difficiles d'accès. Ainsi, la méthode de collecte de données utilisée dans le cadre de ce projet dans la région de la Boucle du Mouhoun combine une approche individuelle et communautaire, ainsi qu'une approche quantitative et qualitative. Cette méthode implique la réalisation d'entretiens semi-directifs pour obtenir des données à l'échelle des communes et dégager les tendances de perception des communautés sur les risques de protection auxquels elles sont confrontées. Des formulaires d'incidents de protection sont également administrés pour documenter les incidents signalés par les communautés et les personnes enquêtées. Cette collecte de données est effectuée de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé d'informateurs clés, de ménages (familles) et de survivants de violations de droits humains et du droit international humanitaire. Le processus s'appuie également sur un réseau de relais communautaires, tels que des membres des comités locaux de Protection situés au niveau communal et des points focaux communautaires identifiés au niveau du village ou de la localité.

Au cours du mois, les collectes de données P21 ont été réalisées dans quatre (04) provinces. Les quatre (04) provinces sont le Sourou (les villages de Bassan et Yéquéré), la Kossi (les villages de Kombori, Dembo et Yalankoro), le Nayala (les villages de Niaré, Tiouma et Goin) et les Balés (les villages de Siby et Bitiako). Les outils utilisés sont :

- **20** questionnaires **informateurs clefs** administrés dans les ZAD de Toma, Nouna, Tougan, Bitiako et Siby auprès de **dix (10)** hommes et **dix (10)** femmes.
- **20 questionnaires ménages** administrés dans les ZAD de Toma, Nouna, Tougan, Bitiako et Siby auprès de **dix (10)** hommes et **dix (10)** femmes ;
- **10 fiches d'indice** Monitoring de Protection administrés auprès **six (06)** hommes et **cinq (05)** femmes à Toma, Nouna, Tougan, Bitiako et Siby ;
- **17 formulaires d'alertes flash** renseignés dont **huit (08)** dans les ZAD à Solenzo, Nouna, Tougan, Toma, Bondokuy, Kougny, Gassan et Dédougou ;
- **17 formulaires d'incidents de protection** documentant les violations de droits humains et du droit international humanitaire identifiées dont **huit (08) incidents** dans les ZAD à Solenzo, Nouna, Tougan, Toma, Bondokuy, Kougny, Gassan et Dédougou ;
- **Six (06) fiches de référencements** de cas de protection (Victime de VBG) administrés auprès de six (06) femmes à Dédougou.

De ces différentes collectes auprès des informateurs clés et chef(fes) de ménages, il ressort que les populations sont dans une grande psychose du fait de la menace liée l'insécurité grandissante. Elles craignent également qu'un blocus ne soit imposé sur les villes telles que Nouna, Toma et Dédougou, à l'image de Tougan. Cela risquerait d'aggraver leur situation humanitaire et suscite pour certaines PDI des déplacements secondaires vers Dédougou et autres destinations. Ces PDI ont exprimé plusieurs besoins notamment, l'accès aux vivres, à l'emploi ou aux moyens d'existence, aux abris/AME, à l'Eau, l'hygiène et l'Assainissement et à l'éducation. En plus, il ressort également que plusieurs personnes (PDI et hôte) sont exposées à de nombreuses difficultés, telles que la mauvaise qualité des réseaux

téléphoniques, le manque de carburant et d'électricité. Au cours du mois, l'ensemble des réseaux communautaires ayant contribué à la réalisation du monitoring de protection sont :

- **Dix (10) points focaux** mises en place par **INTERSOS** dont cinq (05) dans la province de la Kossi et cinq (05) dans le Sourou.
- **Dix (10) comités de protection** mises en place par **INTERSOS** constitués de **40 membres** dont cinq (05) dans la Kossi et cinq (05) dans le Sourou.
- **Dix (10) points focaux de protection de l'OSC APPEN** dont sept (07) dans le Sourou, un (01) dans la Kossi, un (01) dans le Nayala et un (01) dans le Mouhoun.
- **Plusieurs informateurs clés** identifiés à travers toutes les six (06) provinces par les moniteurs.

III. Typologie des déplacements identifiés

Commune, province, région Localité de départ	SAT/ZAD	Commune, province, région Localité d'accueil	SAT/ZAD	# ménages	# personnes	# hommes	# garçons	# femmes	# filles	Types de déplacement	Motifs
Djibasso, Kossi, Boucle du Mouhoun, Gnimini	ZAD (village de Gnimini)	Djibasso, Kossi, Boucle du Mouhoun	ZAD (ville et village environnants de Djibasso)	03	46	06	09	13	18	primaire	Menaces/ultimatums des GANE
Dassa, Sanguié, centre-ouest, Farba	ZAD (village de Farba)	Boromo, Balés, Boucle du Mouhoun	ZAD (Secteur 03 de Boromo)	10	35	06	08	09	12	primaire	Attaques de GANE/Menaces /ultimatums
Kougny, Gassan, Nayala, Boucle du Mouhoun, Kougny Niaré, Zaba, Tiouma et Goin	ZAD (village de Kougny, Niaré, Zaba, Tiouma)	Toma, Nayala, Boucle du Mouhoun	ZAD (ville et village environnants de Gnimini)	375	3,314	700	759	1,005	85	primaire	Attaques de GANE/Menaces /ultimatums
Gassan, Boucle du Mouhoun, Soroni, Zaba,	ZAD (village de Soroni et Zaba)	Dédougou, Mouhoun, Boucle du Mouhoun, Dédougou	SAT (stade régional et ZAD (secteur 02, 03, 06 et 05 de Dédougou)	288	1,925	471	419	478	557	primaire	Menaces/ultimatums
TOTAL				**676**	**5,320**	**1,183**	**1,195**	**1,505**	**672**		

Source : monitoring de protection, INTERSOS, mars 2023

Ces déplacements internes forcés de populations sont de type primaire. Ils sont liés aux incursions de GANE, aux assassinats de civils, aux menaces et aux ultimatums donnés aux populations de vider certains villages dans les communes de Kougny, Djibasso, Gassan, etc.

IV. Incidents de protection

- **Détails sur les incidents**

Au total, **17** incidents de protection ont été enregistrés dans **neuf (09)** communes de la région qui sont les communes de Solenzo **(03)**, Nouna **(02)**, Tougan **(04)**, Kougny **(02)**, Bondokuy **(01),** Gassan **(01),** Bourasso **(01),** Toma **(01)** et Dédougou **(02)**.

- **Statistiques**

Incidents

17 Incidents rapportés

Victimes de violations

38 Victimes de violations de droits humains

Localités touchées

09 Communes touchées

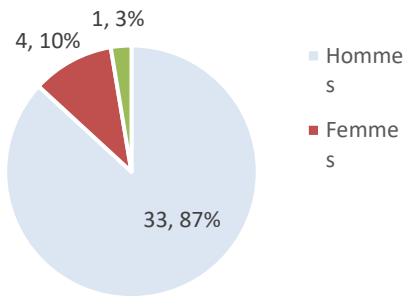

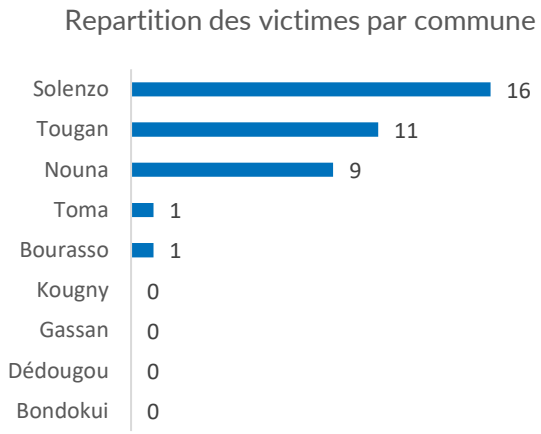

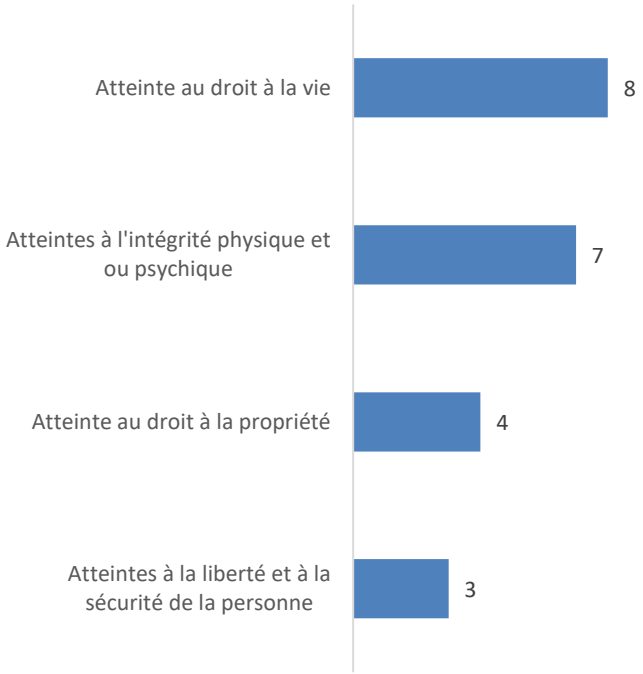

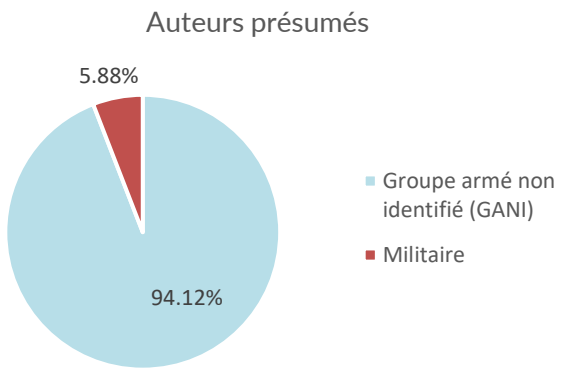

Catégorie de violation	Violation	Nombre
Atteinte au droit à la propriété	Destruction de bien immobilier, infrastructure ou de terre public et privé	3
	Extorsion/taxe illégale	1
	Pillage	0
	Vol	0
Atteinte au droit à la vie	Assassinat	8
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	3
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	Coup, blessure, mutilation	2
	Menace/Ultimatum	5
Déni ou restriction forcée de mouvement (y compris accès à l'asile)	Déplacement interne forcé en raison de la violence/conflit/insécurité	0
Violations graves commises à l'encontre des enfants	Attaques contre les écoles ou les hôpitaux	0
Violences basées sur le genre	Déni d'accès aux ressources, opportunités et services	6
	Violence psychologique et émotionnelle	3
Total général		31

- ***Détails sur les incidents dans les SAT et ZAD***

Les incidents dans les SAT/ZAD sont liés aux violations du droit à la vie, à l'intégrité physique/psychique, à la propriété, à la liberté et à la sécurité de la personne. On constate une baisse du nombre ce mois ; un total **huit (08)** incidents de protection enregistrés contre **11** enregistrés le mois précédent. L'ensemble de ces incidents ont été enregistrés dans les zones d'accueil de déplacés (ZAD) à **Solenzo** (Dissankuy, Bayé), **Nouna** (Dembo et Digani), **Tougan** (Kassan et Diouroum), **Kougny** (Goin, Tiouma), **Gassan** (Zaba), **Dédougou** (Soukuy), **Bondokuy** (Kéra) et **Toma**. Les auteurs de ces incidents sont les **GANE et FDS**. De plus, après avoir été déplacés de force une première fois vers de nouvelles zones d'accueil, les PDI de ces localités sont confrontés à des risques de protection en matière de sécurité et de mobilité, liés à la présence des GANE sur les principaux certains axes routiers. Ces risques de protection sont notamment la restriction de la mobilité, les menaces, la séparation familiale, les contraintes légales à travers la destruction et la perte des documents légaux, ainsi que la perte de biens et de moyens d'existence, tels que le bétail, les motos, les céréales, les maisons, etc. Ces PDI sont également exposées aux enrôlements forcés. Face à ces risques, il n'est pas étonnant que de nombreuses PDI se déplacent à nouveau **(déplacements secondaires)** vers des localités considérées plus sûres. Cette vulnérabilité des PDI dans ces zones d'accueil nécessite une attention particulière des acteurs, pour protéger les enfants et les femmes qui en sont les premières victimes.

- ***Incidents portant violation du droit à la vie***

Huit **(08)** incidents portant violation du droit à la vie ont été enregistrés dans les communes de Solenzo (03), Tougan (02), Nouna (02), et Toma (01) avec pour présumés auteurs des **GANE et VDP,** qui ont causé la mort de **19** personnes dont **18** hommes et **une** femme. Ces incidents sont décrits comme suit :

- **Commune de Solenzo :** Le premier incident a eu lieu le mardi 07 mars 2023, lorsque des GANE ont attaqué le village de Bayé, situé à 17 km de Solenzo. Ils ont ouvert le feu sur la population

civile, tuant trois (03) hommes. Selon les sources locales, cet incident au non-respect d'un ultimatum d'éviction de 72 heures donné par les GANE. Le deuxième incident a eu lieu le dimanche 12 mars 2023. En effet, des GANE ont tué un homme de 60 ans environ, PDI à Solenzo et originaire du village de Dissankuy, situé à 02 km de Solenzo, après qu'il soit retourné voir l'état de son bétail abandonné lors de la fuite. Le troisième incident a eu lieu le samedi 25 mars 2023 dans le village de Bayé, situé à environ 17 km de Solenzo, où des GANE ont tué un homme d'environ 50 ans, alors qu'il tentait de récupérer ses effets abandonnés lors de la fuite b d'une attaque meurtrière le mardi 07 mars 2023.

- **Commune de Tougan :** Le premier incident a eu lieu le lundi 27 février 2023 autour de 06h30, lorsque des GANE auraient assassiné un homme de 60 ans et une femme de 40 ans à Diouroum, situé à 7 km de Tougan sur l'axe Tougan-Gassan. Les victimes étaient venues récupérer leurs biens abandonnés lors du déplacement interne forcé. En ce qui concerne le second incident, il s'agit de l'attaque du commissariat de police de Tougan, le mardi 21 mars 2023 vers 05 heures du matin par des GANE, au cours de laquelle deux (02) membres des FDS auraient été tués. Cette attaque a créé une psychose au sein des populations.
- **Commune de Nouna :** Le premier incident s'est déroulé le 27 février 2023 à Dembo, situé à 10 km de Nouna, où des membres du GANE aurait tué un homme d'une trentaine d'années. Ils l'auraient accusé d'être revenu dans le village après un ultimatum de déguerpissement. Le second incident s'est produit le samedi 18 mars 2023, vers 10 heures, lorsque huit (08) hommes auraient été assassinés par des membres du GANE. Les victimes originaires du village de Digani, situé à environ 30 km de Nouna, seraient accusées de collaborer avec les FDS/VDP.
- **Commune de Toma :** L'incident a eu lieu dans la nuit du jeudi 16 mars 2023, aux alentours de 23 heures, lors d'une opération militaire menée par les FDS. Cette opération a conduit à l'assassinat d'un homme âgé de 28 ans, membre de la population locale, au secteur 07 de Toma, chef- lieu de la province du Nayala. Selon des sources locales, la victime aurait été abattue par erreur, car les FDS étaient à la recherche d'un autre individu. Cet incident a créé une panique au sein de la population et entraîner un déplacement forcé de certains ménages vers d'autres villes.

- ***Incidents portant violation du droit à l'intégrité physique/psychique***

Il y a eu **sept (07)** incidents enregistrés impliquant des violations du droit à l'intégrité physique et/ou psychique. **15** hommes ont été touchés, certains ayant subi des blessures légères, tandis que d'autres ont été gravement blessés. Les auteurs de ces actes seraient les GANE, qui auraient agi en réponse à une collaboration présumée de la population avec les FDS et à l'enrôlement de certains civils dans les rangs des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP). Les GANE auraient également intimidé plusieurs populations dans les villages et les villes, en leur donnant des ultimatums de déguerpissement sous peine de représailles. Cette situation a entraîné des déplacements internes forcés de populations vers des zones considérées plus sécurisées, telles que les chefs-lieux de provinces et de communes.

- ***Incidents portant atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne***

Il y a eu **trois (03)** incidents qui ont porté atteinte à la liberté et à la sécurité des personnes, dans trois communes différentes : Dédougou, Bourasso (Lekuy) et Tougan (Kassan). Les GANE sont les principaux auteurs de ces violations. En plus de forcer plusieurs villages à se déplacer vers des localités plus sécurisées comme Dédougou, les GANE imposent des restrictions de mouvements aux populations. Par exemple, le dimanche 5 mars 2023 vers de 16 heures 10min, des GANE auraient arrêté un véhicule

de transport en commun appartenant à la compagnie « Faraffina Tours », près de Lekuy, un village situé à 5 km de Bourasso. Le chauffeur aurait été menacé de ne plus emprunter l'axe, sous peine de représailles. De plus, le samedi 18 mars 2023 aux environs de 3 heures du matin, des GANE auraient ouvert le feu sur des occupants d'un camion en mouvement sur l'axe Toma-Tougan, précisément dans le village de Kassan situé à 7 km de Tougan. Les GANE auraient barricadé la route avec des troncs d'arbres depuis Kassan pour empêcher tout mouvement. Les quatre hommes à bord du camion auraient été visés par les tirs alors qu'ils tentaient de traverser la barricade. Fort heureusement, ils ont réussi à s'échapper et à entrer à Tougan.

- ***Incidents portant violation du droit à la propriété***

Trois (03) personnes, dont deux hommes et une femme, ont été victimes lors de **quatre (04)** incidents portant atteinte au droit à la propriété. Ces incidents ont été enregistrés dans les communes de Solenzo (Bayé), Tougan (Kassan) et Bondokuy (Kéra) et ont été perpétrés par des GANE. Les actes de violence comprenaient des pillages, des extorsions, la destruction de biens et de bâtiments publics, ainsi que le vol de véhicules.

V. Situation par secteur

V.1. Violence basée sur le genre (VBG)

Au cours de la période, **neuf (09)** cas de VBG ont été signalés et enregistrés à Dédougou lors des entretiens dans les sites et zones d'accueil. Il s'agit de trois **(03)** cas de violences psychologiques et six **(06)** cas de déni de ressources, d'opportunités et de services. Les survivantes sont exclusivement des **PDI** et les présumés auteurs, les membres de la famille et de la communauté.

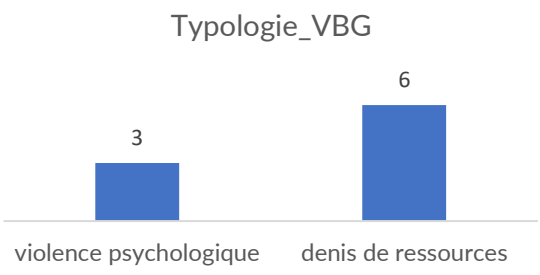

Activités de prévention et réponse.

Deux (02) séances de sensibilisation sur l'exploitation et les abus sexuels (EAS) ont été animées dans deux **(02)** ZAD des PDI à Dédougou, les 20 et 23 mars 2023. Ces sensibilisations ont touché **120** personnes au total dont **116** femmes et **quatre (04)** filles. Ces séances de sensibilisation visaient à informer les participants sur les différentes formes d'abus sexuels, à les sensibiliser sur les conséquences de ces abus pour les victimes et leur entourage, ainsi qu'à fournir des moyens de protection et de prévention, dans le but de promouvoir un environnement sûr et respectueux des de droits humains et du droit international humanitaire. Par ailleurs, **cinq (05)** cas de VBG ont été référés à un psychologue de l'ONG Terre des hommes (TDH) pour une prise en charge psychologique.

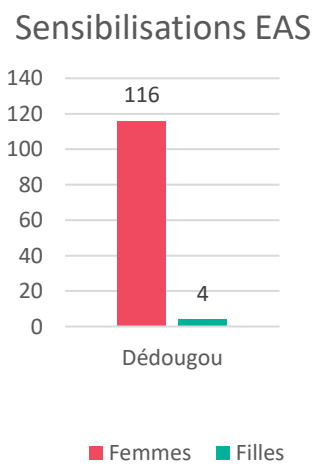

V.2. Protection de l'enfance

De façon générale, dans les provinces de la région, les déplacements forcés de populations ont des impacts majeurs sur les enfants. En effet, ces déplacements les exposent à des risques accrus de séparation familiale, de violence, de maladies, de malnutrition, d'exploitation, de traite, d'enrôlement forcé et de perte de l'accès à l'éducation et aux soins de santé. En plus, certains enfants sont également victimes de violences et d'abus sexuels lors des déplacements forcés, en particulier lorsqu'ils sont séparés de leurs familles ou lorsqu'ils se déplacent seuls. Aussi, la perte de leur environnement familial et communautaire habituel peut causer des traumatismes psychologiques et affectifs chez les enfants, qui peuvent avoir des effets durables sur leur développement et leur bien-être. Cependant, à l'issue des récents déplacements de populations, au total **38 enfants à risques** ont été identifiés à Dédougou, Tougan et Toma. Parmi ces enfants, **20** sont des enfants parents ou chefs de ménages, **14** sont des enfants séparés et **quatre (04)** enfants souffrant de maladies chroniques.

Activités de prévention et réponse.

En plus des séances de sensibilisations réalisées courant ce mois à Dédougou, Tougan, Nouna Toma et Boromo, par l'ONG INTERSOS et son OSC partenaire APPEN, une assistance est en cours au profit des cas identifiés (**38**) ainsi que des référencements déjà effectués pour les cas urgents.

V.3. Personnes ayant des besoins spécifiques

Au cours de ce mois, au total **345** personnes ayant des besoins spécifiques ont été identifiées dans les communes de Bomborokuy **(09)**, Boromo **(05)**, Bourasso **(51)**, Dédougou **(102)**, Djibasso **(08)**, Kougny **(03)**, Nouna **(40)**, Siby **(09)**, Toma **(36)**, Tougan **(81)** et Yaba **(01). Les vulnérabilités** sont notamment des personnes vivant avec handicap **(11)**, des personnes âgées à risques **(49)**, des femmes en situation de risques **(68)**, des enfants à risques **(21)**, des malades chroniques **(12)**, des malades psychologiques **(01)**, des hommes chefs de ménages avec plusieurs personnes en charge et sans revenu **(08)**, des enfants séparés **(13)** et des personnes isolées incapables de subvenir à leurs besoins **(162).** La liste de ces différents PBS est en cours d'examen et de validation par les services de l'action humanitaire de la Boucle du Mouhoun. Une assistance ponctuelle en cash sera effectuée par mobile money à hauteur de **35,000 FCFA par personne.**

V.4. État de droit

Éléments clés.

La situation sécuritaire affecte le fonctionnement et l'accès de certains services sociaux de base. On constate des difficultés d'accès à la justice ; notamment dans les provinces du Sourou, de la Kossi, du Nayala et des Banwa. En effet, ces tribunaux ont été délocalisés vers d'autres villes occasionnant des contraintes aux usagers de ces services. Par exemple, pour établir un certificat de nationalité, les populations du ressort de la juridiction de Nouna, doivent se rendre à Dédougou où est délocalisé le Tribunal de Grande Instance de Nouna. Il en est de même pour les populations du Sourou et du Nayala dont le TGI est délocalisé à Koudougou. L'accès aux services de santé est difficile dans certaines localités et il faut parcourir de longue distance pour y accéder. Conscient de la réalité, des actions sont menées par les acteurs étatiques pour un accès aux services sociaux de base. À titre d'exemple, on assiste à la réouverture de certains services étatiques à Solenzo, chef-lieu de la province des Banwa, jadis, fermés ou délocalisés à Dédougou, chef-lieu de région. Ces services sont notamment le haut-commissariat, l'école public centre A, le centre médical (CMA), la Direction provinciale en charge de l'action humanitaire et la mairie.

- **Activités de prévention et réponse**

Dans le but de renforcer le respect des droits humains et du droit international humanitaire, deux **(02)** séances de sensibilisation sur les droits humains ont été réalisées à Tougan et Dédougou, par l'OSC APPEN. Ces sensibilisations ont touché **65** Personnes au total ; dont **17** hommes, **05** garçon, **32** femmes et **11** filles.

V.5. Cohésion sociale

Dans les provinces de la région, la cohabitation entre les PDI et la communauté hôte est globalement harmonieuse. Cependant, des tensions pourraient surgir en raison des besoins vitaux croissants des PDI. On constate une pression autour des points d'eau et latrines. Cela pourrait être à l'origine de tensions entre les communautés. En plus, il est apparu lors du monitoring, que le vivre ensemble dans les ZAD à Dédougou est mis à rude épreuve en raison de l'afflux de PDI dans la ville. Néanmoins, une forte implication des autorités étatiques, religieuses et coutumières a été constatée, à travers la diffusion des messages d'acceptation mutuelle, de tolérance, de pardon et de paix, pour une bonne cohésion sociale.

- **Activités de prévention et réponse**

Dans le but de renforcer la cohésion sociale, **03** séances de sensibilisations ont été réalisées à Dédougou, Toma et Boromo, au profit de **122** personnes (PDI et hôte) dont **36** hommes, **86** femmes. Également, six (**06**) séances de sensibilisations ont été réalisées par l'OSC APPEN sur les thématiques de cohésion sociale ; notamment, le vivre-ensemble, la paix et la tolérance à Tougan, Dédougou et Nouna. Ces sensibilisations ont touché **170** personnes dont **49** hommes, **58** femmes, **33** garçons et **30** filles. L'ensemble de ces sensibilisations ont permis de renforcer les liens communautaires avec une exhortation de l'acceptation mutuelle des communautés. Enfin, une émission radiophonique a été réalisée à la radio SALAKI de Dédougou en langue locale (Dioula) sur la cohésion sociale et la cohabitation pacifique entre les communautés (PDI et Hôte) avec la participation du DR/droits humains, du conseiller technique du Gouverneur et de leaders communautaires dans la région. Cette émission a d'une part, permis de sensibiliser les populations locales sur l'importance de la cohésion sociale et la cohabitation pacifique pour la paix et la stabilité de la région. D'autre part, elle a aidé à informer ces populations sur les droits et les devoirs de chacun en matière de cohabitation pacifique et de respect des différences culturelles et ethniques. Cela permettra de contribuer au respect mutuel entre les communautés et de prévenir les actes de discrimination et de stigmatisation.

V.6. Logement, terre et biens

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, la question des logements, des terres et des biens est une problématique cruciale liée au nombre croissant des personnes déplacées internes (PDI) dans les zones d'accueil et à la cohabitation de ces PDI avec les communautés hôtes. Ces PDI sont à la recherche d'un logement décent, d'une terre pour cultiver ou d'autres biens pour subvenir à leurs besoins. Cependant, les communautés hôtes sont parfois réticentes à partager leurs terres et leurs biens avec ces PDI ; ce qui risque de crée des foyers de tensions avec le temps. C'est la situation vécue par certaines PDI à Dédougou, Boromo et Toma.

Après avoir constaté cette situation regrettable, des recommandations ont été émises lors des activités de suivi. Il a été préconisé d'organiser des sessions de formation et de sensibilisation sur la procédure de régularisation foncière afin de clarifier les droits de propriété sur les terres, en particulier pour les personnes déplacées internes (PDI) qui ont été obligées de quitter leurs terres d 'origine. Également, la mise en place de programmes d'autonomisation pour permettre aux populations de la région de

développer des activités économiques et d'accéder à des revenus suffisants pour se loger décemment et pour répondre à leurs autres besoins, constituent entre autres perspectives à envisager.

V.7. Solutions durables

En général, pour un grand nombre de personnes déplacées internes (PDI) de la région, le retour dans les zones d'origine est souhaité ; mais pas envisageable pour le moment. La situation sécuritaire dans ces zones reste en effet, très volatile en raison des opérations militaires et des actions de représailles menées par les groupes armés non étatiques (GANE) contre les populations civiles. Cependant, il est important de trouver des solutions durables pour assurer la sécurité et le bien-être des PDI et favoriser leur intégration dans les communautés hôtes, en collaboration avec les autorités locales et les partenaires humanitaires.

V.8. Protection à base communautaire

- **Activités réalisées par la communauté**

Au cours du mois écoulé, les activités de monitoring de protection (Projet 21) ont été mises en œuvre avec succès grâce à l'approche communautaire. Les responsables administratifs et coutumiers des provinces d'intervention ont donné leur autorisation pour mettre en place cette approche. L'OSC partenaire APPEN et les réseaux communautaires ont joué un rôle important dans la couverture des zones d'intervention et dans la mobilisation de la communauté pour leur pleine participation aux activités de monitoring de protection. Les réseaux communautaires ont signalé plus de **5,320 PDI** qui se sont déplacés vers des zones dites plus sécurisées dans la région. De plus, ces réseaux ont contribué à la collecte et à la vérification de **17** incidents de protection, à l'identification de **345** personnes à besoins spécifiques (PBS) et au signalement de **09** cas de VBG. Également, **40** formulaires P21 et **10** formulaires d'indice de monitoring de protection ont été administrés grâce à cette approche participative. En outre, **trois (03)** séances de sensibilisations ont été réalisées à Dédougou, Toma et Boromo sur la cohésion sociale et la cohabitation pacifique entre les communautés (PDI et Hôte) dans la région. Enfin, une évaluation rapide de protection a été réalisée pour identifier les besoins et les vulnérabilités des PDI issues des communes de Gassan et Kougny, et nouvellement installées à Dédougou.

VI. Partage d'informations et coordination

- **Humanitaires**

- Participation à une rencontre d'échanges organisée par INSO sur le contexte sécuritaire de la Boucle du Mouhoun, le jeudi 02 mars 2023 au sein de l'ONG Terre Des Hommes (TDH) à Dédougou ; participation à une rencontre d'échanges entre l'OSC partenaire SALAKI, INTERSOS et l'équipe du bureau terrain HCR/ Ouahigouya sur les zones de couverture de la Boucle du Mouhoun, le jeudi 16 mars 2023.
- Participation à une rencontre d'échanges et de discussions entre les staffs INTERSOS du bureau de Dédougou et le chef de base du bureau terrain HCR Ouahigouya, le vendredi 17 mars 2023.

- **Autorités**

Dans le but de renforcer la collaboration entre l'ONG INTERSOS et les services étatiques de la région et pour une meilleure synergie d'action dans la mise en œuvre des activités, plusieurs rencontres ont été effectuées dans ce sens courant ce mois :

- **Vendredi 10 mars 2023** : Visite de courtoisie à la direction régionale en charge de l'action humanitaire de la Boucle du Mouhoun, ainsi qu'à la direction provinciale du Mouhoun, en vue de renforcer la collaboration entre INTERSOS et les services étatiques de la région.
- **Mercredi 15 mars 2023 :** Visite de courtoisie du responsable zone d'INTERSOS basé à Ouahigouya en mission à Dédougou aux autorités de la région ; notamment à la Secrétaire Générale Régionale (SGR), Direction Régionale des droits humains, de l'action humanitaires et à la Direction Provinciale en charge de l'Action Sociale de la province du Mouhoun.
- **Mardi 21 mars 2023 :** Mission conjointe de suivi et de supervision des activités terrain de l'ONG INTERSOS avec les représentants de l'observatoire régionale de la prévention et la gestion des conflits communautaire (OREPREGECC) à Dédougou.
- **Mardi 21 et mercredi 22 mars 2023 :** Visite de courtoisie du psychologue VBG basé à Ouahigouya en mission à Dédougou aux autorités régionales de la Boucle du Mouhoun notamment, la Direction Régionale et Provinciale en charge de l'action humanitaire.
- **Mercredi 23 mars 2023 :** Mission conjointe de suivi et de supervision des activités terrain de l'ONG INTERSOS avec les services en charge de l'action humanitaire de la région, à Dédougou.

VII. Recommandations

Domaines	Recommandations	Acteurs ciblés	État d'implémentation	Niveau d'urgence
Sécurité alimentaire Sécurité physique	❖ Assister en vivres les nouvelles PDI installées dans les SAT/ZAD à Dédougou, Nouna et Solenzo. ❖ Assister en cash les PDI pour faciliter l'achat des condiments et autres produits de première nécessité pour leur alimentation. ❖ Renforcer les opérations de sécurisation des personnes et des biens.	PAM, OCHA (CimCoord)	En cours	En continu
WASH	❖ Sensibiliser sur l'utilisation des latrines, l'importance de l'hygiène dans les ménages dans les SAT/ZAD afin d'éviter la défécation à l'air libre. ❖ Construire des latrines pour renforcer le nombre de celles existantes dans les ZAD de Dédougou. ❖ Installer/mettre des bacs à ordure à la disposition de la population dans les ZAD de Dédougou, pour servir de stockage d'ordures.	UNICEF /AoR WASH	En cours	Urgent
VBG	❖ Sensibiliser les communautés sur les thématiques liées aux VBG, y compris, l'EAS dans les SAT de Dédougou, Nouna et Solenzo. ❖ Développer des AGR pour favoriser l'autonomisation économiques des survivantes / personnes à risques de VBG	AoR GBV, UNFPA	En cours	En continu
Protection de l'enfance/Éducation	❖ Mettre en place des espaces amis des enfants dans les communes de Boromo, Toma et Dédougou. ❖ Réinsertion des enfants PDI à Dédougou, Toma et Boromo dans le circuit scolaire. ❖ Distribuer des kits scolaires aux enfants des PDI nouvellement arrivés dans les ZAD de Dédougou. ❖ Augmenter la capacité d'accueil des écoles à Toma, Tougan, Nouna et Dédougou	CP/AoR Cluster éducation	En cours	Urgent
Cohabitation pacifique/LTB	❖ Faire un plaidoyer pour l'acquisition de terre au profit des PDI auprès des propriétaires terriens dans les localités de Boromo, Dédougou et Nouna. ❖ Faire des plaidoyers à l'endroit des structures de développement, pour aider au relèvement économique des PDI à Dédougou, Tougan, Toma, Nouna et Boromo. ❖ Poursuivre les séances de sensibilisation sur l'importance du vivre-ensemble dans les SAT/ZAD à Dédougou et à Boromo.	AoR /LTB Cluster Protection	En cours	En continu

VIII. Tableaux Croisés

#Nombre de violation par commune

	Atteintes à la	Atteinte au droit à	Atteinte au droit à	Atteintes à l'intégrité physique et ou
Bondokuy	0	1	0	0
Bourasso	0	0	0	1
Dédougou	1	0	0	1
Gassan	0	0	0	1
Kougny	0	0	0	2
Nouna	0	0	2	0
Solenzo	1	1	3	1
Toma	0	0	1	0
Tougan	1	2	2	1
Total	**3**	**4**	**8**	**7**

#Pourcentage de violation par commune

	Atteinte au droit à la propriété	Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	Atteinte au droit à la vie	Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique
Bondokuy	25%	0%	0%	0%
Bourasso	0%	0%	0%	14%
Dédougou	0%	33%	0%	14%
Gassan	0%	0%	0%	14%
Kougny	0%	0%	0%	29%
Nouna	0%	0%	25%	0%
Solenzo	25%	33%	38%	14%
Toma	0%	0%	13%	0%
Tougan	50%	33%	25%	14%
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

#Pourcentage de présumés auteurs par commune

	Groupe armé non identifié (GANE)	Militaire
Bondokuy	6%	0%
Bourasso	6%	0%
Dédougou	13%	0%
Gassan	6%	0%
Kougny	13%	0%
Nouna	13%	0%
Solenzo	19%	0%
Toma	0%	100%
Tougan	25%	0%
Total	**100%**	**100%**

#Nombre de présumés auteurs par commune

	Groupe armé non identifié (GANE)	Militaire
Bondokuy	1	0
Bourasso	1	0
Dédougou	2	0
Gassan	1	0
Kougny	2	0
Nouna	2	0
Solenzo	3	0
Toma	0	1
Tougan	4	0
Total	**16**	**1**